

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 21 (1975)
Heft: 3

Artikel: Le nouveau moyen d'information destiné à tous les Suisses de l'étranger
Autor: Paillard, Lucien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le nouveau moyen d'information destiné à tous les Suisses de l'étranger

Le nouveau moyen d'information	2
Sport: Curling	6
Résultats et commentaires des votations du 8.12.74	7
Communications officielles:	
– Allocution de Nouvel-An 1975	9
– Le coin des philatélistes	10
– Communication AVS	10
– Radio suisse	10
– Carte de Vacances	11

Important :

Annoncez toujours à temps votre changement d'adresse à la représentation diplomatique ou consulaire auprès de laquelle vous êtes immatriculé. Ceci nous permettra de continuer à vous envoyer cette revue.

Nouvelles locales	12
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger	
– Rencontre à la Muba 75	17
– Congrès 1975	17
– Fonds de Solidarité	17
Evénements suisses	18
Le canton de Zoug	19

Errata

Dans le numéro de notre revue de décembre 1974, sous le titre «Le Fonds en images», il faut lire, en page 5, sous schéma B, le titre

Epargne annuelle

au lieu d'«Epargne unique».

Historique

Grâce à l'initiative de l'organisation faitière des sociétés suisses en Italie et de son ancien président, M. le Dr Emilio Steffen, on a pu mettre sur pied une feuille de communications en 1968 qui fut mise à disposition de tous les immatriculés suisses grâce à l'aide du Département politique fédéral. Encouragé par cette démarche et particulièrement soutenu par l'ancien président de l'Union des Sociétés Suisses de France, M. Paul Gruaz, et l'actuel Vice-président, M. Jean Jacot, de même que par M. le Ministre Maurice Jaccard, Chef du Service des Suisses de l'étranger du Département politique fédéral, le Secrétariat des Suisses de l'étranger a élaboré le projet concernant une feuille d'information destinée aux Suisses de France où vit presque le tiers de nos compatriotes de l'étranger.

Lors de deux séances spéciales à Lyon et à l'occasion des 47^e journées des Suisses de l'étranger à Montreux, le projet se concrétisa. Pour des raisons de financement surtout, le Secrétariat dut renoncer à faire paraître un «echo mondial». Pour la première fois en décembre 1970, on put remettre une édition de ce nouveau moyen d'information à tous les Suisses immatriculés en France qui a trouvé immédiatement un écho très positif.

Fonctionnement

La Commission des Suisses de l'étranger de la NSH a donné mandat à la Commission d'information de mettre sur pied un système global d'information pour tous les Suisses de l'étranger. Une

étroite collaboration s'est aussitôt développée avec le Département politique fédéral, organisme seul à même d'assurer, non seulement la charge financière, mais également la distribution de par le monde d'une nouvelle publication. Elle remplace tous les bulletins officiels des représentations suisses et permet d'apporter à chaque immatriculé des communications officielles identiques sur tout le globe.

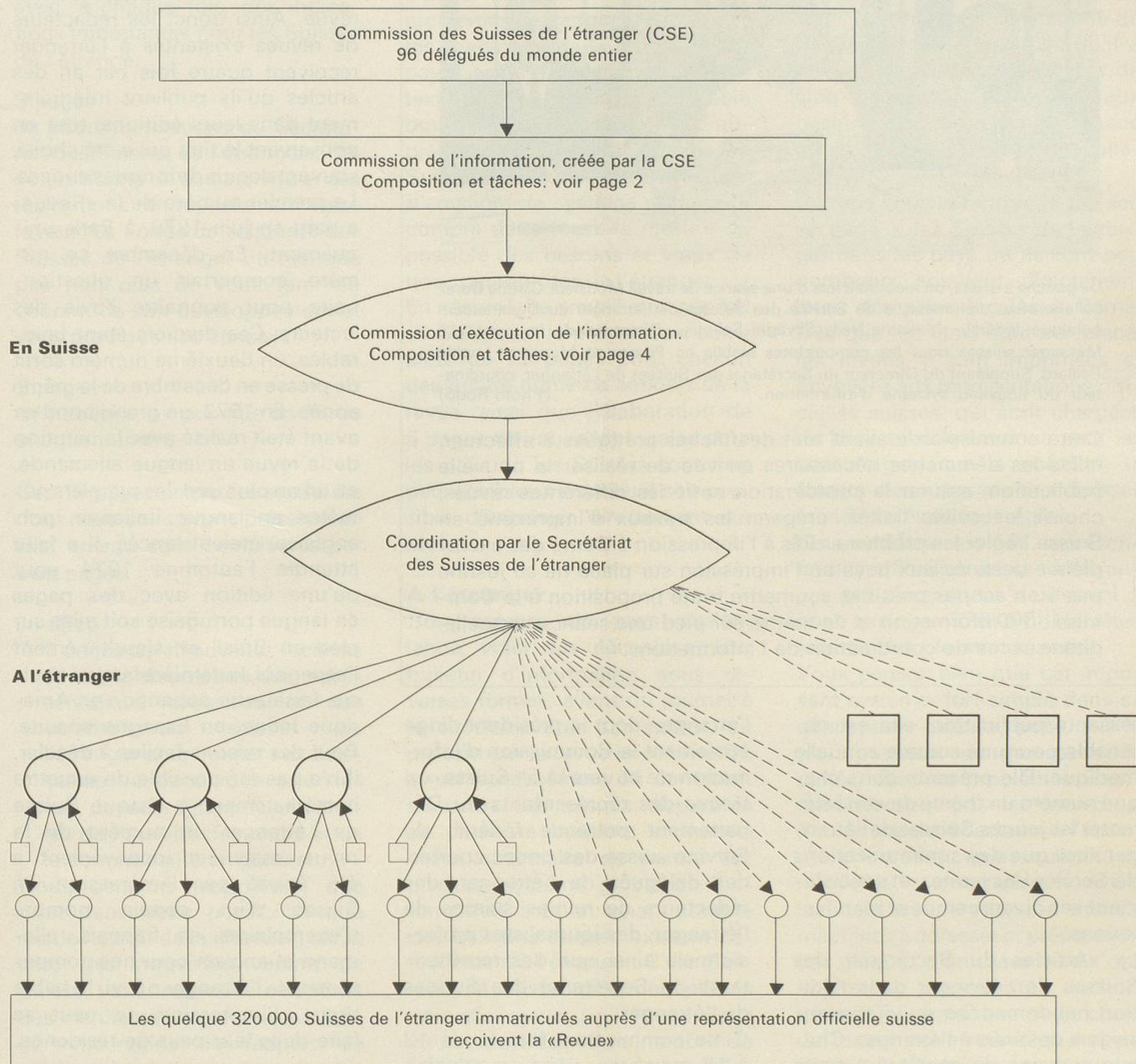
La Commission de l'information de et vers la 5^e Suisse a pour tâche de promouvoir l'information et de développer cette dernière en faveur de nos compatriotes émigrés.

A côté du nouveau moyen d'information que chacun reçoit, elle s'occupe des objets suivants:

a) «echo», revue mensuelle du Secrétariat des Suisses de l'étranger qui donne des nouvelles d'actualité, des reportages inédits, des informations d'intérêt primordial. Par cette information, par le choix de ses articles et ses nombreuses illustrations, cette revue doit intéresser chaque Suisse de l'étranger désireux de connaître mieux son pays d'origine, ses coutumes, tout en se renseignant en détail sur les décisions suisses ayant une portée pour les Suisses de l'étranger. Cette revue est vendue sous abonnement et le Secrétariat des Suisses de l'étranger se tient à la disposition de chacun pour tout renseignement complémentaire.

b) «Weltschweizer», revue des jeunes Suisses de l'étranger qui paraît cinq à six fois par année et qui est remise gratuitement par le SSE aux jeunes Suisses de l'étranger âgés de 15 à 25 ans. Pour les personnes plus âgées qui désirent continuer à recevoir cette fort inté-

TABLEAU du fonctionnement du système mondial de l'information de et vers la 5^e Suisse au moyen de la «Revue»



Explication des signes



Editeurs responsables



Sociétés suisses, voire Institutions qui remettent leurs nouvelles locales au coordinateur, soit au SSE à Berne



Représentations officielles ou Sociétés suisses, voire Institutions qui remettent leurs nouvelles locales directement à leur éditeur responsable



Acheminement des revues terminées selon le fichier des 191 représentations officielles suisses à l'étranger

SSE Lucien Paillard

Commission d'exécution du système mondial de l'information



De gauche à droite, on reconnaît lors d'une séance de travail Monsieur Claude Borel, collaborateur diplomatique du Service des Suisses de l'étranger du Département politique fédéral, Madame Nelly Silvagni-Schenk, Directrice de la revue «Le Messager suisse» pour les compatriotes établis en France et Monsieur Lucien Paillard, Suppléant du Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, coordinateur du nouveau système d'information. (Photo Rodo)

Cette commission a avant tout des tâches pratiques à effectuer, telles les démarches nécessaires en vue de réaliser la nouvelle publication, assurer la coordination entre les différentes revues, choisir les sujets traités, préparer les travaux d'imprimerie en Suisse, régler les problèmes liés à l'impression à Berne des exemplaires destinés aux pays où l'impression sur place ne se justifie pas ou n'est pas possible, soumettre toute proposition à la Commission d'information et de mettre sur pied une séance annuelle, dite «séance de coordination de l'information».

ressante publication, elle est obtenable pour une somme annuelle modique. Elle présente dans chaque numéro un thème devant intéresser les jeunes Suisses de l'étranger ainsi que des communications du Service des jeunes, et spécialement ses divers camps et manifestations.

c) Articles du Secrétariat des Suisses de l'étranger dans l'édition hebdomadaire du «Tagesanzeiger» destinée à l'étranger. Chaque semaine, le secrétariat traite d'un thème pour les Suisses de l'étranger dans ce journal zurichois qui retrace fidèlement l'actualité suisse.

Composition de la Commission de l'information

A côté des membres désignés par la Commission des Suisses de

l'étranger, dont le président dirige également la Commission d'information de et vers la 5^e Suisse, on trouve des représentants du Département politique fédéral, du Service suisse des ondes courtes, des délégués de l'étranger, des rédacteurs de revues suisses de l'étranger, des journalistes professionnels ainsi que des représentants du Secrétariat des Suisses de l'étranger.

Cette commission, formée de 12 à 15 membres, siège en principe deux fois par année.

La «Revue»

Comme vous le constaterez en page 6, cette dernière a plusieurs titres, tant il est vrai que nous tenons à collaborer avec les journaux et revues suisses déjà

existants à l'étranger. Nous avons laissé à bon nombre d'organisations faitières de communautés suisses où le nombre de nos compatriotes est élevé le soin de décider elles-mêmes du titre de leur revue. Ainsi donc, les rédacteurs de revues existantes à l'étranger reçoivent quatre fois par an des articles qu'ils publient intégralement dans leurs éditions, tout en conservant le titre qui a été choisi, souvent depuis de longues années. Le premier numéro de la «Revue» a paru en juin 1970, à Paris uniquement. En décembre ce numéro comportait un questionnaire pour connaître l'avis des lecteurs. Ces derniers étant favorables, un deuxième numéro sortit de presse en décembre de la même année. En 1972, un grand bond en avant était réalisé avec la parution de la revue en langue allemande, et, un an plus tard, les premiers numéros en langue italienne, puis anglaise, étaient lancés. Il a fallu attendre l'automne 1974 pour qu'une édition avec des pages en langue portugaise soit mise sur pied au Brésil et, simultanément l'espagnol, la dernière langue choisie, faisait son apparition en Amérique latine, en Espagne ensuite. Pour des raisons faciles à déceler, il n'a pas été possible de remettre immédiatement à chaque Suisse de l'étranger un numéro de la revue, mais cet inconvénient a été écarté par l'impression en Suisse d'un certain nombre d'exemplaires en français, allemand et anglais pour nos compatriotes de l'étranger où, vu le faible tirage, l'impression ne peut se faire dans leur pays de résidence.

Composition de la «Revue»

La revue-type se compose de 24 pages, réparties de la manière suivante:

11 pages d'articles d'intérêt général, tels la page de sports, la rétrospective des événements suisses, la pré-

sensation de personnalités et, bien sûr, des articles culturels.

3 pages

de «Communications officielles» du Département politique fédéral avec, à chaque fois, des indications importantes pour les Suisses de l'étranger.

3 pages

de «Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger», qui vous informe de son activité et des réalisations entreprises en votre faveur. Le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger ne manque pas non plus de vous tenir au courant de son développement et vous prodigue ses conseils.

2 pages

de publicité, en principe en fin de chaque numéro.

Ces 19 pages préparées en Suisse dont nous vous avons présenté un bref aperçu sont complétées par **vos** pages.

En effet,

5 pages de «Nouvelles locales» sont à la disposition des représentations officielles et des communautés suisses de l'étranger pour donner aux Suisses de leur pays, voire, selon les cas, de leur région, des nouvelles de l'activité des clubs et de la communauté en général.

Nous pensons notamment que c'est dans cette possibilité que réside l'attrait de la «Revue», car, à côté des nouvelles venant de Suisse, vous trouvez le calendrier des manifestations du club suisse de votre région, des rapports de soirées, des adresses importantes et des communications de votre représentation officielle.

La Commission de coordination de l'information se réunit une fois par an. Elle groupe les membres de la Commission d'exécution et des rédacteurs à l'étranger, de plus, elle est ouverte à toutes les personnes de l'étranger ou de Suisse

collaborant à la revue. Lors de cette séance, il est essentiellement discuté de points pratiques touchant la composition de la revue et de son développement: problèmes d'envoi de films offset (typons), problèmes de traductions, difficultés juridiques dans les différents pays, taxes postales, choix des textes. Il s'agit d'une véritable bourse aux idées qui est fort appréciée par les responsables en Suisse de la revue, leur permettant d'améliorer le système et de tenir compte dans toute la mesure du possible des besoins et vœux de nos compatriotes de l'étranger.

En résumé, le travail qui est fait en Suisse est la préparation complète de 19 pages pour chacun des quatre numéros annuels de la revue, ainsi que l'élaboration de 5 pages de nouvelles locales pour les pays où les Suisses sont trop peu nombreux pour qu'il soit possible d'imprimer directement sur place.

A l'étranger

Bon nombre de pays avaient lancé, voici des décennies, leur bulletin d'information sous diverses formes, allant du journal à la circulaire tirée sur stencil, en passant par la revue imprimée. On a malheureusement dû constater, au cours des ans, la disparition de plusieurs bulletins et il s'est avéré nécessaire de mettre sur pied un système global de l'information, tout en tenant compte des bulletins suisses existant actuellement à l'étranger. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la nouvelle revue (voir page 6) a autant de titres. Bon nombre de bulletins paraissent mensuellement, et quelques-uns sont même bimensuels, voire hebdomadaires. De Suisse, nous fournissons à ces rédacteurs à l'étranger, quatre fois par an, un jeu de films offset des 19 pages préparées à Berne dans la langue choisie en tenant compte de celle la plus employée par nos compatriotes dans le pays

considéré. En attendant l'arrivée des films de Suisse, les rédacteurs rassemblent les nouvelles locales et la publicité de leur région, voire de leur pays, et préparent les cinq pages qui leur sont attribuées. Dans certains pays, la quantité de nouvelles locales est telle qu'il a fallu prévoir plusieurs cahiers de cinq pages pour faire face aux besoins (par exemple en France et en République fédérale allemande).

Comme vous le montre le tableau en page 3, les Suisses de l'étranger dans les pays où ils sont peu nombreux envoient directement leurs nouvelles locales à Berne. Dès que les films sont sur place, les revues y sont imprimées et envoyées aux représentations officielles suisses, qui sont chargées de la distribution, car ce sont les seuls organismes à posséder la totalité des adresses des Suisses immatriculés de leur région.

Ce sont donc les 191 représentations officielles suisses à l'étranger qui s'acquittent de l'envoi à nos quelque 320 000 Helvètes répartis dans le monde entier.

Vous pensez bien que cet imposant système, fort simple dans sa conception globale, pose, sur le plan pratique, de grosses difficultés, dont les problèmes financiers ne sont pas les moindres. Recherche de rédacteurs à l'étranger, choix des langues, quantité de nouvelles locales, publicité, éviter les doubles parutions d'articles, machines à adresser et préparation des plaques d'adresses, choix des imprimés, particularités techniques d'impression par pays, choix du format de la revue, qualité du papier, traductions, respect des délais, tarifs postaux, exigences administratives de chaque pays, tels sont les problèmes qui doivent être continuellement examinés en particulier par la Commission d'exécution, sans compter certains incidents inattendus, tels que grèves, détérioration ou perte de films, erreurs de transmission,

etc. Afin de pouvoir faire face à tous les problèmes et de répartir quelque peu les tâches, des contrats ont été signés (ou sont sur le point de l'être) dans les pays où la revue est imprimée. Il s'agit de contrats tripartites, soit entre les organisations faitières suisses à l'étranger, le Département politique fédéral et la Commission des

Suisses de l'étranger. La tâche essentielle qui échoit aux organisations faitières est d'assurer la parution quatre fois par an de la revue en nommant un rédacteur à cet effet.

C'est aussi grâce à l'aide souvent bénévole de nombreux Suisses de l'étranger qu'il est possible de vous offrir la présente revue et

nous vous engageons à soutenir les efforts en vue de la développer par votre aide financière (en souscrivant un abonnement à la revue de votre pays) ou par votre aide rédactionnelle par exemple.

Au nom de la
Commission d'exécution:
Lucien Paillard

Nom des revues et tirage

Pays	Nom de la revue	Lieu d'impression	Langues					Tirage global par numéro
			franç.	all.	ital.	ang.	esp.	
Europe								
Allemagne fédérale et								
Berlin Ouest	Kontakt	Cologne	—	26 000	—	—	—	26 000
Autriche	Kontakt	Vienne	—	4 200	—	—	—	4 200
Belgique et Luxembourg	Courrier Suisse	Bruxelles	4 000	—	—	—	—	4 000
Espagne	Mensajero Suizo	Madrid	—	—	—	—	3 000	3 000
France	Messenger Suisse	Paris	50 000	—	—	—	—	50 000
Grande-Bretagne	Swiss Observer	Londres	—	—	—	10 000	—	10 000
Grèce	Revue Suisse	Berne	300	250	—	—	—	550
Pays-Bas	Schweizer Kurier	Bruxelles	—	2 500	—	—	—	2 500
République d'Irlande	Revue Suisse	Berne	50	130	—	50	—	230
Italie	Gazzetta Svizzera	Rome	—	—	14 000	—	—	14 000
Pays de l'Est	Revue Suisse	Berne	177	589	—	10	—	776
Portugal	Revue Suisse	Berne	400	400	—	—	—	800
Scandinavie	Schweizer Kurier	Bruxelles	—	3 260	—	—	—	3 260
Afrique								
Pays francophones	Messenger suisse	Paris	5 000	—	—	—	—	5 000
Afrique du Sud et Rhodésie	Revue Suisse	Johannesburg	—	—	—	5 750	—	5 750
Autres pays	Revue Suisse	Berne	613	1 635	—	303	—	2 551
Amérique								
Argentine	Helvetia	Buenos Aires	—	—	—	—	7 350	7 350
Brésil	Messenger Suisse et Schweizer Kontakt	Rio de Janeiro	1 500	2 500	—	—	—	4 000
Canada	Revue Suisse-Canada	Montréal	1 300	—	—	9 000	—	10 300
Etats-Unis	Swiss American Review	New York	—	—	—	24 000	—	24 000
Autres pays	Panorama Suizo	Buenos Aires	—	—	—	—	5 600	5 600
Asie								
Moyen-Orient	Revue Suisse	Berne	187	441	—	45	—	673
Orient	Revue Suisse	Berne	223	825	—	2 592	—	3 640
Océanie								
Australie	Revue Suisse	Sydney	—	—	—	4 800	—	4 800
Nouvelle-Zélande	Helvetia	Wellington	—	—	—	1 000	—	1 000
Total			63 750	42 730	14 000	57 550	15 950	193 980

Sport

Curling

Peter et Bernhardt Attinger, Jurg Geiler et Mathias Neuenschwander. Quatre noms qui, dissociés,

se heurteraient au plus profond des doutes, même chez les plus avisés des sportifs suisses. Le Curling-Club de Dübendorf, c'est en effet une entité. Une équipe de quatre copains qui, pendant plus d'une semaine, est subitement

sortie de l'anonymat le plus total pour faire la «une» des journaux et passionner tout un peuple. Servés de grands succès, dépités par la tournure des événements aux Championnats du monde de ski, les fanatiques suisses se ruient